

Bébé tousse ?



Agence française
de sécurité sanitaire
des produits de santé



*Ne donnez jamais de médicament contre
la toux à un enfant de moins de 2 ans sans
l'avis de votre médecin et/ou pharmacien.*

La toux est fréquente au cours des infections respiratoires du nourrisson (enfant de moins de 2 ans).

C'est un réflexe naturel et indispensable de défense de l'organisme qui sert à drainer les voies respiratoires. Ce n'est pas une maladie en soi, mais un symptôme dont il faut rechercher la cause avant de la traiter.

Elle est le plus souvent associée aux symptômes de la rhinopharyngite, notamment l'écoulement nasal. Mais la toux peut aussi être provoquée par d'autres causes : les régurgitations (reflux gastro-œsophagien), une inflammation des bronches (asthme, allergie) ou certains facteurs environnementaux (tabac).

Un jeune enfant en bonne santé fait en général 7 à 10 épisodes par an d'infections respiratoires associées à une toux.

Pour la majorité des enfants, la toux disparaîtra spontanément dans un délai de 10 à 14 jours ; elle peut cependant régresser plus lentement en 3 à 4 semaines chez certains d'entre eux sans être liée à une complication.

Il est donc important de respecter ce réflexe de toux et de ne pas chercher à la bloquer par un médicament antitussif qui empêcherait l'évacuation des glaires et des crachats. Des mesures simples sont recommandées en première intention pour améliorer le confort de l'enfant.

La toux,
c'est un réflexe naturel
et indispensable
de défense de l'organisme
qui sert à drainer
les voies respiratoires.

Quelques conseils pour améliorer son confort

Ce que vous devez faire



- > Procédez au lavage du nez au sérum physiologique (à l'aide d'un mouche-bébé si besoin), plusieurs fois par jour (notamment avant le repas et au coucher). Utilisez des mouchoirs jetables et lavez-vous toujours les mains avant et après, à l'eau et au savon (ou avec une solution hydro-alcoolique).
- > Donnez-lui régulièrement à boire.
- > Veillez à maintenir une atmosphère fraîche (19-20°C) dans sa chambre et aérez-la régulièrement.

Ce que vous ne devez pas faire



- > Ne fumez pas au domicile même en dehors de la pièce dans laquelle dort votre enfant.
- > Ne donnez jamais de médicament contre la toux à un enfant de moins de 2 ans sans l'avis de votre médecin et/ou pharmacien.

Quand faut-il consulter votre médecin ?



“ Si votre enfant a des difficultés à respirer
ou à s'alimenter. ”

“ Si votre enfant de moins de 3 mois
a de la fièvre (supérieure à 38°C). ”

“ Si son comportement est inhabituel
(inconfort, douleur...). ”

“ Si la fièvre persiste plus de 3 jours. ”

“ Si d'autres symptômes apparaissent
(diarrhée, vomissements, éruptions...). ”

“ Si la toux persiste plus d'une semaine
sans amélioration. ”

En savoir plus

Consultez le site Internet de l'Afssaps : www.afssaps.fr